

Québec, le 25 mai 2005

Monsieur Patrick Henn
Héli-max Énergie
Montréal

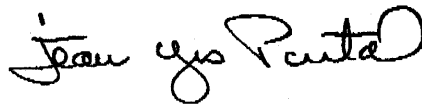
Objet : Nouvelle configuration du parc d'éoliennes à Baie-des-Sables
Potentiel archéologique

Monsieur Henn

J'ai pris connaissance de la carte relative à la nouvelle configuration du parc d'éoliennes à Baie-des-Sables. Cette carte localise les emplacements des bases d'éoliennes tel qu'ils apparaissent à l'automne 2004, alors que tous ces emplacements ont fait l'objet d'un inventaire archéologique. Cette carte localise également les emplacements des bases d'éoliennes, tels qu'ils apparaissent dans la nouvelle configuration du parc.

Étant donné que l'inventaire archéologique effectué à l'automne 2004 s'est avéré négatif et compte tenu des connaissances spécifiques acquises sur la zone à l'étude lors de cet inventaire, il est considéré, après examen de cette nouvelle configuration du parc d'éoliennes, que ce nouveau plan d'aménagement ne porte pas atteinte au patrimoine archéologique et, par conséquent, qu'il n'est pas nécessaire d'y procéder à un nouvel inventaire archéologique.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Jean-Yves Pinta, M. Sc.
Archéologue consultant
218, rue des Franciscains
Québec (Québec) G1R 1J1